

Ce qui se cache derrière le revenu de base ou revenu universel

Une solution permettant de soulager la misère ? Ou un projet dangereux et réactionnaire ?

Un dossier de Philippe Mars

L'origine du prétendu déficit de la Sécurité sociale est essentiellement due aux exonérations massives de charges patronales consenties depuis des dizaines d'années par les gouvernements de « gauche » comme de droite, qui ont ainsi fabriqué ce « déficit ».

Mais le chômage de masse d'une part, la multiplication des contrats à temps partiel, des contrats précaires, des travailleurs indépendants... de l'autre, contribuent ainsi de manière significative à la baisse des cotisations.

A cet égard, les partisans de l'instauration d'un revenu de base, en particulier à « gauche », prennent une

très lourde responsabilité en expliquant que le chômage de masse, loin de diminuer, serait voué à augmenter encore de manière structurelle, et que la solution résiderait dans le fait de travailler moins (avec des salaires inférieurs évidemment), le revenu de base étant là pour compenser la baisse inéluctable des revenus du travail.

Écoutons Benoît Hamon

A la lecture d'un rapport sénatorial, on découvre le pot aux roses

A travers les auditions des ONG, d'organisations patronales et de la fondation Jean-Jaurès, favorables au projet de revenu de base, sa véritable nature se révèle.

Cette mission sénatoriale s'est déroulée de mai à septembre 2016, et elle a auditionné tous les partisans du revenu de base ou universel... ainsi que les organisations syndicales. Précisons aussi que cette mission fait suite au rapport du Comité national du numérique de janvier 2016 qui recommande d'expérimenter le revenu de base pour faire face aux conséquences de la

« révolution numérique » en termes d'emploi, et au rapport Sirugue d'avril 2016, qui recommande de remplacer tous les minima sociaux par trois aides seulement, avec une instruction minimale des dossiers.

Le rapport de la mission sénatoriale (430 pages) fait état des principales propositions de revenu de base.

■ L'AIRE

L'AIRE (Association pour l'instauration d'un revenu d'existence) propose de verser un revenu de base de 470 euros à chaque citoyen de plus de 18 ans, de 270 euros à chaque enfant de 14 à 18 ans et de 200 euros à chaque enfant de moins de 14 ans. Une partie du financement est assurée par l'utilisation des budgets consacrés aux minima sociaux et aux prestations familiales. L'AIRE prévoit aussi de basculer « le maximum de ces cotisations non contributives vers un prélèvement fiscal sur une assiette très large de type CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) ». Au passage, le patronat serait donc définitivement exonéré des cotisations concernant les allocations familiales. Et l'ensemble des citoyens financerait le revenu de base au travers d'un nouvel impôt de type CRDS, complété par un impôt unique proportionnel (mais non progressif) de 21 % sur tous les revenus.

■ LE MFRB

Le MFRB (Mouvement français pour un revenu de base), le BIEN (Basic Income Earth Network) et Génération libre (think tank libéral) proposent un revenu de base de 470 euros à 500 euros pour tous les adultes. Le financement en serait assuré par l'utilisation du budget des minima sociaux et par le système du crédit d'impôt, c'est-à-dire par

les citoyens eux-mêmes au travers de l'impôt sur le revenu à la source (avec un taux de 23 % à 30 % sur tous les revenus). Le système fonctionnerait ainsi :

A. Si l'individu n'a aucun revenu, il reçoit 500 euros chaque mois et ne paie pas d'impôt.

B. Si l'individu touche un salaire, par exemple de 500 euros (travail à temps partiel), il reçoit en plus 500 euros de revenu de base, mais il est imposé (de 23 % à 30 %) sur ses 500 euros de salaire (qui deviennent donc 350 euros avec un impôt à 30 %).

C. Si l'individu touche un salaire de 1 700 euros (équivalent au salaire médian), il reçoit en plus les 500 euros de revenu de base, mais il est imposé sur ses 1 700 euros de salaire. Si on considère 30 % d'imposition, il va alors verser 510 euros d'impôt. Il commence donc à financer le revenu de base des autres (sans revenu de base, il aurait gagné 10 euros de plus).

■ Le CJD

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) propose quant à lui un financement au travers d'une taxe sur l'actif net (TAN). Tous les éléments du patrimoine d'une personne seraient alors taxés : immobilier, économies... Par exemple, un travailleur ayant économisé toute sa vie pour acquérir son logement se verrait imposé sur la valeur de ce logement, chaque année.

■ La fondation Jean-Jaurès

La fondation Jean-Jaurès (think tank composé de responsables passés ou actuels du PS) propose un revenu de base de 750 euros par personne (et 1 150 euros par retraité). Pour financer ce revenu de base, elle préconise de mobiliser le budget de tous les minima sociaux et de toutes les cotisations d'assurance-maladie (hors ALD), d'assurance vieillesse, de chômage, d'allocations familiales.

En clair, chaque citoyen recevrait le revenu de base, mais plus aucune couverture maladie (il faudra alors souscrire un contrat dans le privé), plus aucune allocation chômage, et plus de retraite de la Sécurité sociale (au-delà du revenu de base).

On trouve ici le moyen par lequel F. Fillon pourrait appliquer ses propositions de privatisation de la protection sociale ! Et c'est la fondation Jean-Jaurès, de « gauche », qui propose cela !

En plus, le projet de la fondation Jean-Jaurès prévoit d'augmenter de 2 % la TVA, et de réaliser 10 milliards d'économies sur les organismes de sécurité sociale (sur un budget actuel de 15 milliards, cela signifie des dizaines de milliers d'emplois détruits dans les organismes de gestion). Il s'agit là d'un projet de réaction totale et de démantèlement de toute la protection sociale construite à la Libération. ■



DR

Benoît Hamon s'est fait le chantre de cette théorie, en s'appuyant sur les effets de la « révolution » numérique. Le site de France 2 résume ainsi son discours lors de son passage à « l'émission politique » du 8 décembre dernier :

« Depuis que je suis entré en campagne, on me prête de vouloir faire les 32 heures. Les 32 heures peuvent être une formule, mais je ne prétends pas passer la durée légale de 35 heures à 32 heures », a-t-il déclaré, expliquant qu'il n'entendait pas revenir sur les 35 heures mais « encourager le temps partiel ». « Il faut accompagner les transitions », a plaidé M. Hamon, assurant que tous les emplois détruits par la robotisation ne seront pas recréés. Pour lui, ces transitions « vont amener les hommes et les femmes à travailler moins ». Le candidat compte favoriser le temps partiel avec des primes sous la forme de baisses de charges. Il veut aussi encourager les entreprises à réduire le temps de travail en baissant de « 10 % les cotisations sociales, 8 % de manière pérenne ».

Au-delà des effets de manches, le revenu de base apparaît ainsi comme un instrument accompagnant les restructurations et les destructions d'emplois, et contribuant largement à l'augmentation des profits des entreprises et de leurs actionnaires, au détriment des intérêts de la majorité, les travailleurs et leurs familles.

Chacun peut constater que lorsqu'une question précise est posée à B. Hamon sur le sujet du financement d'un éventuel revenu de base, celui-ci se lance dans une opération de rétropédalage en indiquant que, dans l'immédiat, son projet est d'augmenter le RSA (à 600 euros) et de l'étendre aux jeunes de 18 à 25 ans qui en sont exclus aujourd'hui. Admettons...

Pourtant, toutes les hypothèses de financement sont connues. Elles sont détaillées dans le rapport de la mission sénatoriale sur le revenu de base publié début octobre 2016.

L'opposition des Confédérations ouvrières CGT et FO

La principale voix dissonante (les associations de lutte contre la pauvreté ont également fait preuve d'une grande réserve) dans le rapport de la mission sénatoriale est venue des organisations syndicales (en particulier la CGT et FO, mais aussi la CFE-CGC et la CFTC).

Seule la CFDT s'est distinguée en appuyant le projet d'expérimentation souhaité par la commission.

La CGT et FO ont souligné les dangers considérables que font peser les projets de revenu de base.

BORIS PLAZI,
MEMBRE DE LA DIRECTION
CONFÉDÉRALE DE LA CGT

« C'est grave ! »

« ... Le débat sur le revenu universel n'intervient pas par hasard : la CGT estime qu'un certain nombre de choix et d'orientations politiques visent à mettre à mal le système de protection sociale. Le financement de la Sécurité sociale, par exemple, est de plus en plus remis en cause avec les exonérations de cotisations sociales et fiscales. L'argent qu'on ne consacre pas à la protection sociale et qu'on verse aux entreprises creuse forcément les déficits et les dettes... On remet en cause le travail, considérant le recul du travail et de l'emploi comme inéluctable. C'est grave !... »

Le capital a intérêt à générer du profit et à dégager des marges. Quand il faut les répartir en faveur des salaires, cela pose tout de suite problème. Un patron pourrait estimer que le sala-

rié disposant déjà d'un revenu assuré par l'Etat, il n'y a aucune raison d'augmenter son salaire... » (passage souligné par nous).

PASCAL PAVAGEAU,
SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL DE FO

« Extrêmement dangereux ! »

« ... Ce qui prime, c'est une logique de réduction des minima sociaux, de la dépense sociale, de la dépense publique, des moyens des organismes sociaux, des prestations sociales, de l'assurance chômage et des services publics... »

Si le montant est faible, ce qui nous paraît le plus probable si le système est mis en œuvre, on est dans une logique de revenu de survie qu'il faudra compléter. On entre alors dans l'ubérisation. Ce n'est pas pour rien que le débat est revenu sur le devant de la scène avec l'avis du Conseil national du numérique de janvier dernier, qui a expliqué que les effets de l'ubérisation nécessitent un minimum de revenu de base

pour tout un chacun. La logique entraînant vers le tâcheron et non plus vers le salariat nous semble donc extrêmement dangereuse.

Ce serait indubitablement une trappe à bas salaires, quel qu'en soit le montant.

Il est évident que le SMIC serait baissé d'autant, et que nous aurions toutes les peines du monde à négocier des augmentations de salaire dans les entreprises ou les administrations (...). Pour nous, le revenu de base constitue un levier potentiel donné aux entreprises pour baisser les salaires et un certain nombre de droits, une attaque contre le système de protection sociale collective et solidaire, les missions de service public, la fin de la recherche d'un plein emploi – suicidaire pour notre société – dans une logique d'individualisation de celle-ci.

Vous l'aurez compris, FO n'est pas favorable à la mise en place de ce revenu de base, qui revient pour nous à un solde de tous comptes permettant le détricotage de toutes les avancées sociales et libérant le fameux « marché du travail »... » (passages soulignés par nous). ■